

Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 12 décembre 2022, à la salle du Conseil, située au 285, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 19h15.

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers :

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Benoît Couture	Dominic Lapointe
Rémi Beauchesne	Gilles Gauvreau

Les membres participants à cette séance forment le quorum.

Assiste également à cette séance :

- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

Dans le cadre du contexte de la COVID-19 et en respect des règles édictées par la Santé Publique, le conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord siège en séance extraordinaire, ce 12 décembre, en présentiel, tel que permis par l'arrêté ministériel numéro 2021-090 du 21 décembre 2021.

Également dans le cadre du contexte de la COVID-19 et en respect des règles édictées par la Santé Publique, la présente séance du conseil est tenue avec la présence du public. Considérant que la présente séance est présentée devant public, celle-ci ne fera pas l'objet d'un enregistrement audio.

En début de séance, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

2022-12-248

**Adoption du Programme Triennal des Immobilisations
(PTI) 2023-2024-2025**

CONSIDÉRANT le Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2023-2024-2025 suivant :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2023-2024-2025				
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD				
TITRE DU PROJET	2023	2024	2025	Mode de financement prévu
Approvisionnement en eau potable	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	2023 - TECQ 2019-2023 - Priorités #1 à #3 (100%) 2024 et 2025 - TECQ 2024-2028 - Priorités #1 à #3 (100%)
Mise à niveau eau potable et eau usée	350 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	2023 - TECQ 2019-2023 - Priorités #1 à #3 (100%) 2024 et 2025 - TECQ 2024-2028 - Priorités #1 à #3 (100%)
Infrastructures extérieures - Parc de la Relève	50 000 \$			Subv. Nouveaux Horizons (50%) - En attente d'une approbation Fonds des Régions et ruralité - Volet 1 (40%) Budget courant (10%)
Améliorations des édifices municipaux	40 000 \$			Surplus cumulés affectés - Fonds pour bâtiments
Accès à la salle du conseil et amélioration de l'accès dans l'ancien Collège Horizon	40 000 \$			Subv. Fonds accessibilité (80%) - En attente d'une approbation Budget courant (20%)
Équipement de sécurité civile	10 000 \$			Programme d'aide pour préparation aux sinistres (100%)
Panneau d'affichage électronique	30 000 \$			Subv. PRIMA (100%) - En attente d'une approbation
Déménagement de la bibliothèque	50 000 \$			Fonds des Régions et ruralité - Volet 4 (70%) (En attente d'une approbation) Budget courant (30%)
Projets dédiés à améliorer la qualité de vie des résidents (Projets à déterminer)		30 000 \$		Fonds des Régions et ruralité - Volet 1 (70%) Budget courant (30%)
Voirie - resurfaçage haut de la Rue Principale		400 000 \$		Programme RIRL (85%) Règlement d'emprunt (15%)
Remplacement Aqueduc (haut de la principale)		200 000 \$		Programme de subvention à déterminer Règlement d'emprunt
TOTAL	720 000 \$	930 000 \$	300 000 \$	

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2023-2024-2025 tel que détaillé ci-haut.

Le maire lève l'assemblée à 19h25.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
greffier-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.